

Réunion du 31 Mars 2021 à 18h30

Tous présents

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la parcelle de terre cadastrée section A n°409 b, d'une superficie de 517 m², appartenant aux consorts Guibert et jouxtant le terrain communal est en vente et qu'il serait intéressant pour la commune de s'en porter acquéreur. Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré décide, à l'unanimité de ses membres :
 - de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section A n°409 b, d'une superficie de 517 m² pour un prix net vendeur de 2.500 €.
 - d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents afférents à cette décision.
- L'atelier du patrimoine propose de réaliser la reliure des registres d'état civil (qui est obligatoire tous les 10 ans) pour la somme de 186,75 €. Il faut effectuer le même travail pour les délibérations et arrêtés en deux registres (ce qui est obligatoire tous les 5 ans) soit 247,51 €. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.
- Compte rendu de la réunion du Syndicat Scolaire
Vote du compte administratif 2020 :
 - résultats cumulés de fonctionnement : 36.313,46 €
 - résultats cumulés d'investissement : - 840,00 €Vote du budget primitif 2021 :
 - la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 158.217 €
 - la section d'investissement à hauteur de 1.840,00 €

Total des participations votées au budget 2021 (Tableau des répartitions (proportionnelles au nombre d'habitants)) :

| | <u>Habitants</u> (population municipale) | <u>BAT</u> (€) | <u>SIVOS</u> (€) | <u>TOTAL</u> (€) |
|--------------|---|-------------------|---------------------|---------------------|
| Villemardy | 280 | 3.337 | 26.833 | 30.170 |
| Périgny | 184 | 2.193 | 17.633 | 19.826 |
| Villeromain | 238 | 2.837 | 22.808 | 25.645 |
| Tourailles | 137 | 1.633 | 13.129 | 14.762 |
| | ----- | ----- | ----- | ----- |
| TOTAL | 839 | 10.000 | 80.403 | 90.403 |

Le conseil d'école s'est déroulé en visioconférence le 16 mars 2021, les enseignantes ont donné un compte-rendu détaillé des différents projets dans chacune des classes et fait le point sur la prévision des effectifs pour la rentrée 2021 : Périgny 15 élèves, Villeromain 22 élèves et Villemardy 24 élèves. Nous avons la confirmation que la structure actuelle du syndicat scolaire est maintenue pour la rentrée 2021 mais les baisses d'effectifs à venir interrogent pour l'année suivante !

- Le contrat de dépannage du réseau d'éclairage public est reconduit pour cette année 2021 avec la société INEO pour la somme de 786,60 € TTC.

- Nous avons reçu la visite de Mme Boutry, de l'Agence Technique Départementale afin d'avoir son avis concernant la sécurisation de l'ensemble de la traverse de Villemardy et de Villamoy. L'ATD peut réaliser pour la commune une étude de programme des besoins. Cette prestation, non incluse dans la cotisation annuelle, est comprise entre 1500 € et 3000 € (entre les deux : 2 % de l'estimation).
Après réflexion, le conseil municipal à l'unanimité décide de faire appel à l'ATD et de lancer cette étude.
- Le volet roulant du garage de la maison Focka ne fonctionne plus très bien, il est décidé de faire appel à l'entreprise Buttieu afin de le réparer.
- Merci à Gérard David et Francis Gousseau pour tous les travaux effectués sur la commune : tonte, traitements, « grattage » des caniveaux avant le passage de la balayeuse, élagage...
- Merci à Carmen David et à Séverine Hausseray pour le nettoyage du cimetière, qui fut d'une grande propreté pour les Rameaux.
- Merci à l'ensemble du conseil municipal et aux personnes présentes pour le nettoyage de printemps du 13 mars dernier.

La séance est levée à 20h15